

SOINS POUR TOUS

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS POUR TOUS

Le diagnostic santé réalisé par la Ville de Saint-Priest a démontré qu'une partie des personnes âgées sont en situation de précarité et d'isolement. Les difficultés de maintien à domicile, les coûts et délais d'attente pour l'entrée en EHPAD entraînent des situations complexes d'isolement mais entraînent aussi des abandons de soins. Les difficultés de mobilité, la faible part de praticiens visitant à domicile sont en effet les premiers facteurs d'isolement mis en avant. D'autre part, l'offre de soins de premier recours est de plus en plus complexe à Saint-Priest (diminution du nombre de médecins généralistes). Par conséquent, l'analyse des besoins sociaux réalisée par le CCAS a constaté une dégradation de l'état de santé des bénéficiaires des aides.

Face à ces constats, le projet des « soins pour tous » a été mis en place en 2013. Cette initiative est un dispositif d'orientation et d'accompagnement individualisé aux soins qui répond à des situations « d'isolement médical » de certains habitants. L'objectif est de permettre aux personnes les plus défavorisées et éloignées des soins, d'accéder à une prise en charge sanitaire et sociale dans la recherche d'un bien-être physique, psychique et social où chacun peut être acteur.



Ville de Saint-Priest

Ville adhérente depuis 2019

Saint-Priest (69)

OBJECTIFS :

- Proposer un accompagnement individualisé aux soins pour les populations les plus précaires ou les plus éloignées du système médical actuel.
- Améliorer l'accès aux soins et à la prévention pour les personnes les plus démunies.
- Assurer le lien entre la population précaire et son environnement sanitaire.
- Lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins.

PRATIQUE :

- Rencontrer des professionnels de soins pour réfléchir à la mise en place du dispositif.
- Signaler les personnes en situation de précarité sanitaire et sociale.
- Évaluer les situations individuelles grâce à l'association Santé Aujourd'hui.
- Proposer un accompagnement individuel de la personne réalisé par une infirmière et une assistante sociale.
- Effectuer des bilans intermédiaires tous les 3 mois.
- Coût financier global : 21 000 €.

UN SOUTIEN INDIVIDUALISÉ

L'initiative permet d'investir le quotidien des participants afin d'aborder progressivement leur santé et les accompagner dans cette démarche de prise de conscience mais elle met aussi à disposition une infirmière une fois par semaine proposant un temps d'écoute, d'aide et de réflexion.

Il est possible pour les participants de sortir du dispositif quand ils sont rattachés à tous les autres dispositifs de droit commun ou lorsqu'ils ont été orientés vers un partenaire pour une prise en charge médico-sociale et on pu entamer un processus d'autonomisation.

UNE INITIATIVE PERMISE PAR LA COOPÉRATION

Pour communiquer autour de l'action, une plaquette a été envoyée à tous les partenaires et des présentations régulières du dispositif ont été organisées dans les réunions d'équipes des structures partenaires. D'autre part, le projet qui a coûté 21 000 € a été financé à hauteur de 10 000 € par la ville et de 13 000 € par l'ARS. Les travailleurs sociaux du CCAS mais aussi les centres sociaux, les pharmaciens et généralistes, mais encore les structures d'insertion ont permis et permettent la réalisation du projet.

Des outils d'évaluation quantitatif (feuille de diagnostic de soin infirmier) et qualitatifs (fiche de liaison) ont été proposés et un PAP'S (Projets d'Accompagnement Personnalisé au Soins) est signé par les deux parties ; il est revisité tous les six mois. Une cellule de veille est aussi mise en place tous les mois pour optimiser les contacts avec les participants.

UN ACCOMPAGNEMENT QUI ÉVOLUE ET QUI S'ADAPTE

Le co-accompagnement médico-social porté par les professionnels, que ce soit le CCAS ou l'association Santé aujourd'hui, prend toute son importance face aux situations de plus en plus complexes. Les équipes de ces deux institutions prennent entièrement en charge les accompagnements permettant aux professionnels d'avoir un étayage permanent. De plus, la cellule de veille qui se réunit tous les mois avec la présence d'un psychologue permet une pause réflexive sur les situations les plus fragiles en repositionnant l'accompagnement à un rythme plus adapté. La place de chacun est réinterrogée en permanence permettant de ne pas porter préjudice aux situations.

LES SUITES DU PROJET

Chaque année depuis la mise en place du projet en 2013 la possibilité d'un élargissement de ce dispositif avec des vacations de psychologues et de médecins généralistes est émise. Cependant, cette extension n'a pas pu être mise en œuvre malgré les besoins importants en raison d'un budget insuffisant.

► Permettre à chacun d'accéder aux soins

► DES CONSTATS...

- Une précarisation de l'accès aux soins de plus en plus importante
- Des difficultés financières pour avancer les frais médicaux
- La peur de la maladie
- Des priorités autres que la santé
- Une dégradation de l'état de santé d'une population déjà fragile.

► UNE MOBILISATION

Un groupe de professionnels composé de médecins, pharmaciens, infirmier(e)s, travailleurs sociaux, associations se mobilise depuis 6 ans autour de la question de l'accès aux soins.

Ce cadre privilégié de réflexion a permis l'élaboration d'un dispositif d'accompagnement aux soins pour les personnes les plus fragiles.



► DES OBJECTIFS

- Proposer une offre coordonnée médico-sociale de proximité pour permettre aux populations en difficulté d'accéder aux dispositifs de santé.
- Assurer le lien entre la population précaire et son environnement sanitaire
- Développer une politique de santé publique et de prévention en lien avec les politiques de solidarité.

► UN PARTENARIAT

Une association locale :
L'association Santé Aujourd'hui
5 rue Bel-Air à Saint-Priest (04 78 20 90 98)
Un accompagnement individualisé aux soins par deux infirmières diplômées d'Etat. Accueil, écoute, évaluation de la problématique santé, élaboration et accompagnement au parcours de soin, soutien moral et psychologique...



► QUI SOLLICITE LE DISPOSITIF ?

Tout professionnel travaillant sur la ville de Saint-Priest qui repère une personne en difficulté d'accès aux soins, peut saisir l'association Santé Aujourd'hui.

► POUR QUI ? POURQUOI ?

- Personne habitant à Saint-Priest
- Constataction d'un état de santé dégradé
- Absence d'un entourage aidant, isolement
- Absence d'une consultation récente chez un médecin.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Saint-Priest, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com